

## **Au CSA du 11 février, la DG reconnaît que la ré imputation des dépenses est techniquement possible avec SIFAC**

14 février 2025

### **La DG revient sur l'impossibilité de changer l'imputation d'une dépense en cours d'exercice.**

Mardi 11 février s'est tenu à la Direction Générale rue de l'Université le Comité Social d'Administration de l'INRAE. Nos délégués CGT ont porté la revendication d'ouvrir, si nécessaire, la possibilité pour les unités de ré imputer une dépense après avoir fait une commande. En effet, au cours des formations des GU, nos collègues s'inquiétaient jusqu'à ce jour et à juste titre que cette correction soit devenue impossible avec SIFAC, rendant quasiment inextricable la gestion normale d'un budget d'unité de recherche qui reçoit ses fonds de sources multiples (soutien d'Etat, recettes propres, contrats de recherche...).

La Direction Générale, après avoir soutenu *mordicus* depuis des mois aux PRP et aux GU que cette possibilité serait supprimée avec SIFAC, a dû revenir dessus au cours de cette réunion sur un point essentiel : le logiciel SIFAC permet tout à fait de gérer les ré imputations. Il est même attendu que cela soit mis en œuvre quand cela s'avère nécessaire, ... même si cela devrait être exceptionnel du fait d'une ouverture anticipée des crédits désormais possible, **contrairement à ce qui était souligné dans les formations à SIFAC et qui n'a fait qu'accroître le stress des personnels des unités.**

Mais la DG a aussi décidé, pour effectuer les ré imputations budgétaires, de réserver l'outil au seul usage des Services Budgétaires Financiers et Comptables de centre (SBFC), ce qui est une régression grave par rapport à la situation antérieure, et qui selon nous exprime un manque de confiance terrible. Cela ne peut que réduire encore le peu qui reste de solidarité au sein des unités et augmenter les tensions avec la DIFA. **Rappelons que ce conflit, et ce manque de confiance permanent, est une des causes principales de la situation anxieuse généralisée qui a été pointée par le rapport du cabinet FHC Conseil sur la crise de 2017\*\*\*.** Rappelons aussi que les agents des SBFC sont eux-aussi déjà submergés de travail.

La CGT-INRAE exige que cesse cette désinformation et qu'une note de mise à jour portant sur la possibilité technique de ré imputation soit diffusée immédiatement auprès de l'ensemble des personnels affectés à la gestion financière, des responsables, scientifiques et techniques, et de tous les personnels ayant à faire des commandes. **La CGT-INRAE demande en outre que les droits nécessaires soient ouverts pour que ce soit les unités qui opèrent ces ré imputations budgétaires.**

### **« Pas une seule facture ne mérite un arrêt de travail ! »**

Ce type de consignes s'est manifesté sous forme d'injonctions contradictoires, aggravant par là-même les conditions de travail dégradées subies par nos collègues, souffrant déjà beaucoup du manque de personnels permanents qualifiés, du manque de reconnaissance des qualifications au niveau des salaires et déroulements de carrière, de la très large insuffisance du remplacement de celles et ceux chargés d'assurer les formations, de l'amateurisme et l'impréparation dans le recrutement et l'accueil des personnels non permanents, et de la surcharge de travail systématique de toutes les équipes...

**Nous déplorons que la DG non seulement refuse toujours les moyens nécessaires pour construire un système informatique permettant une réelle gestion budgétaire collective et**

**efficace en appui à la recherche réelle**, mais qu'elle augmente encore le stress par des consignes rigides, sans rapport avec le terrain.

La CGT-INRAE continuera de se battre sur ce dossier avec la double volonté de donner aux équipes de recherche le meilleur outil financier de gestion et donner les moyens aux personnels administratifs pour résister à la pression. Comme nombre de gestionnaires le disent déjà, « *nous refusons de nous mettre la rate au court bouillon pour des factures !* »

\*\*\* [Rapport FHC Conseil](#) : Expertise CHSCT relative à la prévention des risques professionnels dans le cadre de la mise en place de la GBPC et du déploiement d'une nouvelle version du système de gestion financière GEFI 2.0

*Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !*



Bulletin d'adhésion à retourner  
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,  
78210 Saint-Cyr l'École  
ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .../.../.....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....